

	Mercredi 6 Mai	Mercredi 13 Mai	Mercredi 20 Mai	Mercredi 27 Mai	Mercredi 3 Juin	Mercredi 10 Juin	Mercredi 17 Juin	Mercredi 24 Juin	Mercredi 1 ^{er} Juillet
Matin sans repas									
Matin avec repas									
Après midi sans repas									
Journée complète									

(La demi-journée avec repas est possible uniquement pour les enfants déjà inscrits en matinée)

Les modalités d'accueil matin et soir :

L'accueil de loisirs des +6 ans se situe à Bény-Bocage au Pôle Enfance jeunesse de la commune de Souleuvre en Bocage (13 Rue Chanoine Cauchard). L'accueil de loisirs des -6 ans se situe à l'école de Campeaux (Ecole des sources, 9 rue des écoles). Un accueil et une tournée de bus sont organisés à partir de divers points du territoire. Tous les lieux d'accueil sont ouverts le matin de 8h jusqu'au départ du bus et le soir dès l'arrivée du bus jusqu'à 18h30.

Matin	Soir
La Graverie (salle Marcel Danjou) 8h/8h30	La Graverie (salle Marcel Danjou) 17h15/18h30
Campeaux (Garderie) 8h/8h45	Campeaux (Garderie) 17h/18h30 <i>Retour des 6-11ans à 17h30</i>
Saint Martin des Besaces (garderie) 8h/9h	Saint Martin des Besaces (garderie) 17h45/18h30
Bény-Bocage (pôle enfance jeunesse) 8h/9h15	Bény-Bocage (pôle enfance jeunesse) 17h/18h30

(Cocher les cases correspondantes)

Mon enfant ira à l'accueil de Bény-Bocage
 Campeaux
 La Graverie
 Saint Martin des Besaces

Les modalités d'accueil pour le midi:



Les enfants arrivants ou repartant sur le temps du midi ne peuvent bénéficier du transport à ce moment. L'accueil se fait directement à l'Accueil de Loisirs.

Le midi, un temps d'accueil est organisé pour vous permettre de déposer ou venir chercher vos enfants à la demi-journée. En voici les horaires :

La matinée avec repas :

En matinée, le départ se fait entre 13h30 et 13h50

La demi-journée sans repas :

En matinée, le départ se fait entre 11h45 et 12h30

En après-midi l'arrivée se fait entre 13h30 et 13h50

SIGNATURE : (obligatoire)



Souleuvre en Bocage, Accueils de Loisirs

Fiche d'activités Mercredis 2025/2026

Pour les enfants scolarisés en maternel et primaire



Il est également possible d'inscrire votre enfant par période

Du mercredi..... au mercredi

(hors vacances scolaires)

Fréquence

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les mercredis | <input type="checkbox"/> Mercredis semaines paires |
| <input type="checkbox"/> Mercredis semaines impaires | <input type="checkbox"/> Autres |

Prestation

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mercredi matin sans repas | <input type="checkbox"/> Mercredi matin avec repas |
| <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi sans repas | <input type="checkbox"/> Mercredi journée complète |

Lieu d'accueil matin

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Le Bény Bocage | <input type="checkbox"/> Campeaux |
| <input type="checkbox"/> La Graverie | <input type="checkbox"/> Saint Martin des Besaces |

Lieu d'accueil soir

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Le Bény Bocage | <input type="checkbox"/> Campeaux |
| <input type="checkbox"/> La Graverie | <input type="checkbox"/> Saint Martin des Besaces |

Pensez à nous prévenir en cas de non-présence ou modification le jeudi précédent.

SIGNATURE : (obligatoire)